

PROMOTION ET ELARGISSEMENT DES VACCINS A L'OFFICINE

FORMATION PRESENTIELLE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'arrêté du 23 avril 2022 publié par le Journal Officiel introduit une **nouvelle mission pour les pharmaciens d'officine** avec un **élargissement des vaccinations réalisables à l'officine**, chez l'adulte et l'enfant à partir de 16 ans.

Le 26 janvier 2022, le collège de la Haute autorité de santé (HAS) avait déjà rendu un avis favorable à l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens d'officine pour les **vaccinations des personnes âgées de 16 ans et plus**. Dans son avis, la HAS recommande, parmi les conditions à cet élargissement des compétences, **la réalisation effective d'une formation adaptée**. Les pharmaciens sont désormais **habilités à administrer les vaccins contre quinze pathologies** : grippe saisonnière, rage*, diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, infections à papillomavirus humains (HPV)*, infections à pneumocoque, hépatites (A* et B), infections à méningocoques* (A, B, C, Y et W) pour les personnes âgées de 16 ans et plus pour lesquelles cette vaccination est recommandée dans le calendrier vaccinal en vigueur

Les objectifs majeurs de cette formation sont :

- Promouvoir la vaccination par les pharmaciens en officine.
- Renforcer les connaissances générales sur la couverture vaccinale.
- Identifier les dispositions réglementaires liées aux vaccinations
- Délivrer une information pour mieux comprendre les enjeux de protection individuelle et collective

Elle a aussi pour objet de proposer des cas de comptoir afin d'affiner la prise en charge d'une personne souhaitant comprendre, s'informer, ou encore se faire vacciner par le pharmacien autorisé à pratiquer la vaccination et à la prescrire.

Cette formation valide la pratique du geste vaccinal.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

1. Estimer la qualité de la couverture vaccinale du patient ;
2. Argumenter et promouvoir l'importance d'une couverture vaccinale optimale pour la personne et la santé publique
3. Proposer un plan vaccinal
4. Connaître l'ensemble des vaccins autorisés à l'administration en officine
5. Administrer et/ou prescrire les vaccins dans le cadre des décrets d'application.
6. Organiser la vaccination à l'officine via des simulations adaptées aux vaccins administrables.
7. Evaluer l'accueil du patient

WKT PHARMA SAS

68 Boulevard de Port Royal
75005 Paris
01 30 36 20 11
www.wktpharma.fr

N° d'agrément : 11 75 44837 75
INRS N° 1157/2011/SST-1/12
OGDPC N°1126

SIREN : 512 099 201 RCS PARIS
N° TVA Intracommunautaire : FR 72 512 099 201
Code APE : 7022Z

PUBLIC CONCERNE

- PHARMACIEN TITULAIRE, PHARMACIEN ADJOINT
- ET PREPARATEURS (Partie théorique). Pour les préparateurs nous restons en attente de l'article de loi pour la validation du geste vaccinal.

DUREE ET COUT DE LA FORMATION

- 7 heures- 1 journée ou 2 demi-journées.

MODALITE ET PLAN DE LA FORMATION

Présentiel :

Partie Théorique

Partie 1 : Promotion de la vaccination et amélioration de la couverture vaccinale.

- 1.1. Définition et importance d'une couverture vaccinale optimale (exemple de la grippe et du Covid)
- 1.2. Couverture vaccinale des professionnels de santé
- 1.3. Immunité de groupe (importance)
- 1.4. Combattre la réticence vaccinale (définition, caractérisation, modalités de lutte, sécurité des vaccins...)
- 1.5. Favoriser l'information des patients sur les avantages de la vaccination
- 1.6. Connaître les actions et événements pour la promotion vaccinale
- 1.7. Situation de comptoir
- 1.8. Documents de référence à lire

Partie 2 : Prospective de l'élargissement de la vaccination à l'officine

- 2.1. Vaccination à l'officine
- 2.2. Couverture vaccinale de l'adulte
- 2.4. Rappels légaux des vaccins
- 2.5. Cas pratique: situation comptoir

Partie 3 : Élargissement de la compétence vaccinale aux personnes de 16 ans et plus

- 3.1. Couverture vaccinale de l'adulte
- 3.2. Recommandation de la HAS pour l'élargissement des compétences vaccinale des personnes de 16 ans et plus
- 3.3. Situation à date et aspects légaux
- 3.4. Les différents types de vaccins pour lutter contre les maladies virales et bactériennes

Partie 4 : Les vaccins et le schéma vaccinal pour les personnes de 16 ans et plus

- 4.1. Caractéristiques générales:
 - Statuts des vaccins
 - Vaccins à anatoxine

WKT PHARMA SAS

68 Boulevard de Port Royal
75005 Paris
01 30 36 20 11
www.wktpharma.fr

N° d'agrément : 11 75 44837 75
INRS N° 1157/2011/SST-1/12
OGDPC N°1126

SIREN : 512 099 201 RCS PARIS
N° TVA Intracommunautaire : FR 72 512 099 201
Code APE : 7022Z

Vaccins à polyside bactérien

- Vaccins conjugués
- Valence des vaccins
- Vaccins à protéine recombinante

4.2. Les adjuvants

- Utilité et mode d'action des adjuvants
- Tolérance des adjuvants.

4.3. Pour l'ensemble de la population

4.4. Les pathologies diphtérie – tétanos – polio et coqueluche

4.5. Les vaccins DTP – DTPca

4.6. Prévention des pathologies invasives et des personnes âgées

4.7. Pathologies et VACCINS

4.8. Les schémas vaccinaux et les situations particulières

Partie Pratique : Jeu de rôles par situation de comptoir et Atelier

Partie 5 : Situation de comptoir

5.1. Monsieur Hervé Silva (55 ans)

5.2 Monsieur Marc Henriot (35 ans)

5.3 Monsieur Paul Vaquin (85 ans)

5.4 Madame Nacima Mejeddem (75 ans)

5.5 Madame Albertine Jouvét et son fils (7 ans)

Partie 6 : Pratique sur l'accueil du patient et l'administration du vaccin

6.1. Rappels légaux et théoriques

6.2. Les situations à risque

6.3. Les principes de bases de la vaccination

6.4. Evaluation en atelier via des simulations adaptées aux vaccins administrables

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES MIS A DISPOSITION

- Seringues (petite ou grande aiguille) : 2 / personnes
- Gants : 1 paire / personnes
- Brassard silicone : 1 / binôme
- Coton : 2 bonnes poignées de coton à mettre dans un sachet
- Alcools : 1 / binôme
- DASRI : au minimum 2 à 3 / groupe – en récupérer gratuitement à la pharmacie.
- Scotch : 1 / binôme
- Masques
- spray de gel hydro-alcoolique
- Tickets repas à hauteur de 20€
- Power point
- Cahier de formation remis à chaque stagiaire en début de séance
- QCM des acquis et échanges
- Corrigé du QCM
- Bibliographie et documentation sur la vaccination

WKT PHARMA SAS

68 Boulevard de Port Royal
75005 Paris
01 30 36 20 11
www.wktpharma.fr

N° d'agrément : 11 75 44837 75
INRS N° 1157/2011/SST-1/12
OGDPC N°1126

SIREN : 512 099 201 RCS PARIS
N° TVA Intracommunautaire : FR 72 512 099 201
Code APE : 7022Z

INTERVENANTS

Pharmacien diplômé d'Etat

PROGRAMME

Thème abordé	Séquence	Objectif	Durée
Questionnaire pré-formation		Evaluer les connaissances des participants	10 min
Introduction du sujet et l'actualité de la situation légale en 2022	Promotion et élargissement de la vaccination en pharmacie	Définir le rôle de l'équipe officinale	15 min
Les enjeux de la vaccination	Les objectifs de la promotion de la vaccination auprès du public et des professionnels de santé	Sensibiliser à l'utilité de la connaissance de la couverture vaccinale – morbi mortalité grippe et COVID19 – l'immunité de groupe	15 min
Combattre les réticences vaccinales	Définition et description des différentes réticences ou hésitations vaccinales	Proposer des réponses à objections et des sites d'informations destinés à l'équipe et aux patients.	15 min
Présentation d'une situation de comptoir	Tour de table	Sensibiliser aux méthodes de gestion d'une crainte vis-à-vis de la vaccination	15 min
Principes de bases de la vaccination	Les deux plans de l'immunité (humorale et cellulaire) L'importance du rappel vaccinal	Permettre à l'apprenant d'expliquer le mécanisme de l'immunité et de sa mémoire	15 min
Utilité de la vaccination pour la santé publique	Les résultats épidémiologiques de la vaccination Le concept d'immunité collective par la vaccination Les freins à la vaccination	Permettre à l'apprenant de favoriser le geste vaccinal auprès de ses patients	15 min

WKT PHARMA SAS

68 Boulevard de Port Royal
75005 Paris
01 30 36 20 11
www.wktpharma.fr

N° d'agrément : 11 75 44837 75
INRS N° 1157/2011/SST-1/12
OGDPC N°1126

SIREN : 512 099 201 RCS PARIS
N° TVA Intracommunautaire : FR 72 512 099 201
Code APE : 7022Z

Pourquoi et comment vacciner un adulte	<p>La couverture vaccinale de l'adulte</p> <p>Où et quand vacciner</p> <p>Les vaccins administrables par le pharmacien pour les personnes de 16 ans et plus</p> <p>L'implication de la prescription</p> <p>Les vaccins contre les infections virales et bactériennes</p>	Comprendre et envisager l'importance de la vaccination de l'adulte et répondre aux objections	30 min
Les différents vaccins	<p>Vaccin à anatoxine</p> <p>Vaccin à polysides bactériennes</p> <p>Les vaccins conjugués</p> <p>La notion de valence</p> <p>Les vaccins à protéines recombinante</p> <p>Les adjuvants (utilité, mode d'action et toxicité)</p>	<p>Connaître les différents de vaccins afin d'expliquer les différences et l'utilité des associations.</p> <p>Pouvoir argumenter sur les risques potentiels et très limités des adjuvants</p>	30 min
Le calendrier vaccinal de 2022	<p>Les vaccins recommandés à l'ensemble de la population (DTP et DTP CA) et les pathologies combattues</p> <p>Les vaccins préventifs</p> <p>Vaccin recommandé en prévention de pathologies invasives pour des populations à risque</p>	Favoriser une compréhension des différents objectifs de la vaccination en fonction des types de personnes à vacciner.	30 min
Présentation des différentes situations de comptoir	<p>Le risque tétanique et le rappel DTP</p> <p>Réponse à une demande d'information pour une population à risque (LGBT)</p> <p>Demande d'information pour la vaccination complémentaire pneumococcique.</p> <p>Demande de rattrapage</p>	Améliorer la communication et adapter sa démarche thérapeutique	30 min

Les spécificités de la vaccination à l'officine	Recommandation de la HAS concernant la vaccination officinale de l'adulte. Mon espace santé et le carnet de vaccination électronique.	Connaître les limites et les obligations de la pratique de la vaccination.	30 min
Prospectives de la vaccination à l'officine	Les recommandations de la HAS pour la vaccination des enfants par les pharmaciens d'officines La prescription vaccinale par les pharmaciens Les vaccins spécifiques des populations infantiles (HIB, varicelle et ROR) Rappel des spécificités des vaccins vivants	Connaître les limites et les obligations des vaccins vivants	30 min
Les conditions pratiques de la vaccination à l'officine	Aspects théoriques de la vaccination. Compétence de l'équipe Obligation légale Comportement	Favoriser une mise en œuvre conforme de la vaccination à l'officine	2h
Questionnaire post-formation	Echange, auto-évaluation Tour de table	Evaluer la progression des participants	10 min